

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 2 SEPTEMBRE 2025**

Nombre de Conseillers : 12

Présents : 10

Quorum atteint (7)

Pouvoirs : 2

Votants : 12

L'an deux mil vingt-cinq le deux du mois de septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Claude LAURANTIN, Maire de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux

Date de la convocation : 26 août 2025

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Christophe POTET, Joël NERBUSSON, Fabrice ADAMO, Annie LAURENTIN, Adrien MILLET, Sabrina LAURENTIN, Alexandre NIKSARLIAN et Sophie RIVALLEAU

Excusés :

- ✓ Christian PRUNIER donne pouvoir à Fabrice DURAND
- ✓ Jean-Louis RIDOUARD donne pouvoir à Jean-Claude LAURANTIN

Fabrice ADAMO a été nommée secrétaire de séance.

=====

**ADMINISTRATION GENERALE
Rapports d'Activités de la CCAVT
(Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet)**

La Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet a fait parvenir son rapport d'activités 2024 et les rapports relatifs aux prix et à la qualité des services dont elle a la compétence :

- Le rapport de la Communauté de Communes
- Le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement
- Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

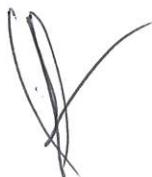
- Vu l'article L.5211-39 du code général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique ;
- Vu l'article L.224-5 du code général des collectivités territoriales, les rapports sur le prix et la qualité des services d'assainissement et de l'eau potable sont présentés au Conseil Municipal ;
- Vu l'article L2224-17-1 du code général des collectivités territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est présenté au Conseil Municipal ;

M. Le Maire présente à l'assemblée l'ensemble des rapports d'activités 2024 de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PREND ACTE**, de la présentation qui lui a été faite des rapports d'activités de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet

Fait à Assais-Les-Jumeaux, le 3 septembre 2025
Et ont signé Le Maire et Le Secrétaire

Le Secrétaire de Séance,
Fabrice ADAMO



Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN



AR-Préfecture

079-217900166-20250723-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-09-2025

Publication le : 03-09-2025